

## **Déclaration préalable FOCOM reprise négociation salariale 2020 :** **5 juin 2020**

Pour la reprise de cette négociation salariale, FOCOM vous présente l'actualisation de ses revendications.

### **Le contexte :**

« **Orange, en tant qu'acteur de référence, dispose d'un bilan parmi les plus solides du secteur en Europe, avec une dette sous contrôle.** ». Ce sont les propos exprimés par la direction en avril pour la présentation des résultats.

**Pendant la période de confinement COVID 19, ces bons résultats ont pu être maintenus à un haut niveau, grâce à l'engagement exceptionnel de tous les personnels.**

L'entreprise, **doit donc récompenser en 2020 tous les salariés d'Orange qui ont produit cette richesse. C'est un incontournable pour FOCOM.**

**Nous maintenons nos revendications majeures exprimées le 12 mars dernier :**

- **Augmenter de manière légitime et collective les salaires avec un 13<sup>ème</sup> mois pour tous, et un seuil minimal et garanti**
- **Attribuer une véritable prime de performance collective, à l'origine exprimée pour l'entrée dans le programme Engage 2025 et actualisée avec les performances démontrées par tous les salariés pendant la période de confinement et qui perdurera dans la période non moins difficile de poursuite d'activité. La prime covid 19 n'ayant fait, quant à elle, que la démonstration de l'iniquité de traitement avec un volume mineur de bénéficiaires et des critères opaques**
- **Attribuer un budget reconnaissance important**
- **Attribuer un budget spécifique et conséquent pour supprimer les inégalités de traitements au sein de l'entreprise et permettre :**
  - o **l'avancée de l'égalité professionnelle et la suppression des discriminations constatées sur le bilan 2019 :** avec un budget promotion exclusif pour rééquilibrer la structure de l'emploi et une augmentation du budget pour corriger les écarts salariaux F/H qui se sont creusés en 2019, notamment par manque de pilotage
  - o **le traitement complet des 18000 salariés sans promotion depuis plus de 10 ans**
  - o **Des augmentations compensatoires pour tous les salariés fonctionnaires en fin d'échelle indiciaire. Quant au PPCR2, FOCOM vous a adressé un courrier de relance pour enfin aboutir à la mise en place des dispositifs tant attendus**
  - o **La prise en charge de la sur cotisation retraite des salariés à temps partiels dont 82% sont des femmes.** Elles subissent une dépréciation de leur pension de retraite d'environ 20% par rapport à celles des hommes. A l'aube d'une nouvelle négociation sur l'Égalité professionnelle, Orange doit s'engager en 2020 sur ce sujet

**Pour rappel également, nous demandons aussi :**

- **Un pilotage national serré** quant à l'application stricte et obligatoire des accords en lien avec l'accord salarial
- **L'utilisation pleine et entière de tous les budgets**, sanctionnée sinon par un report systématique en 2021 et au niveau national des budgets non consommés
- **Le respect des salariés** avec un **entretien d'explication systématique** des mesures salariales octroyées et une **refonte complète de la lettre de notification** pour qu'elle soit enfin lisible et compréhensible par tous

**Nous ajoutons à ces revendications, la nécessité de compenser tous les salariés défavorisés** par certaines mesures inéquitables prises par la direction pendant la période Covid 19, nous demandons :

- **Une compensation de congés annuels** pour tous les parents empêchés de travailler suite à la non reprise d'activité scolaire pour leurs enfants, **ainsi qu'une compensation financière** pour les parents contraints d'avoir recours au chômage partiel, faute de congés suffisants. Nous dénonçons notamment le traitement des parents ou accompagnants de personnes en situation de handicap qui subissent un cumul de ces sanctions

- **Une prime télétravail honorable** pour les frais professionnels payés par les salariés. Nous vous demandons donc de la **revaloriser** à hauteur minima de 25 euros **mensuel** et de l'appliquer depuis le début du confinement jusqu'au 31 août 2020

Vous l'avez compris, **FOCom défendra, pendant cette négociation, une rémunération et une reconnaissance exemplaire pour tous les salariés d'Orange.**